

FICHE ESPECE

LAMPROIE DE RIVIERE (*Lampetra fluviatilis*, Linné 1758)



Bernd Stemmer

Classification

Super classe :
agnathes cyclostomes
Ordre: pétromyzoniformes
Famille : petromyzontidés
Code Natura 2000 : 1099

1. Statut réglementaire et listes rouges

Statut réglementaire :

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Habitats :	Annexe II
	Convention de Berne :	Annexe III
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	08/12/1988

Figurant à l'arrêté du 8 décembre 1988, la lamproie de rivière peut faire en France l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

Listes rouges :

Europe :	-
France :	Vulnérable
Alsace :	Rare

2. Biologie-écologie

Description :

La lamproie de rivière n'est pas un poisson mais un vertébré dépourvu de mâchoires (super-classe des agnathes cyclostomes). Elle est toutefois assimilée aux poissons d'un point de vue réglementaire. Elle a un corps anguilliforme, recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écaillies. Son dos est bleuâtre à vert-brun, ses flancs bronzés. Les deux nageoires dorsales sont séparées chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés ; la bouche infère est circulaire et comprend en son centre un disque oral bordé de papilles aplaties et d'une couverture partielle par des dents cornées. La taille moyenne des adultes est nettement inférieure à celle de la lamproie marine, de l'ordre de 20 à 50 cm pour un poids de 150 g.

Comportement :

La lamproie marine est une espèce migratrice anadrome dont la reproduction, puis la phase larvaire et juvénile ont lieu en eau douce (3 à 6 ans), et le grossissement en mer (zones côtières), pendant 2,5 ou 3 ans. Les larves vivent dans un terrier à même le substrat sablo-vaseux et se nourrissent en filtrant le micro-plancton (diatomées, algues

bleues, débris organiques) apporté par le courant. Les adultes parasitent les poissons, lors de la vie marine et parfois lors de leur remontée de reproduction en rivière.

Reproduction :

Les adultes quittent la mer en fin d'hiver et se reproduisent en eau douce de mars à mai, dans des zones semblables à celles utilisées par les lamproies marines. La femelle creuse dans le sable et les graviers un nid semi-circulaire d'environ 40 cm de diamètre. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction.

Habitat (pour la phase en eau douce et la reproduction) :

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

Exigences écologiques :

L'espèce a deux exigences principales : (1) l'accès migratoire sans délai à ses zones de frai, dans le cours moyen à supérieur des cours d'eau et (2) une qualité d'eau compatible avec la vie des larves enfouies dans les sédiments, de la même façon que pour les autres lamproies.

3. Répartition et évolution des populations

	Répartition	Tendance
France :	Certains fleuves se jetant dans l'Océan Atlantique, la Manche, la Mer du Nord, la Méditerranée	Tendance récente inconnue, mais forte régression depuis le début du 20 ^{ème} siècle par suite des barrages, des pollutions et des dragages de granulats dans les fleuves
Alsace :	Présence probable dans le Rhin suite à une observation (Iffezheim)	Inconnue
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Une observation dans le Rhin à Iffezheim (S1)	Inconnue

3.1. En Alsace

Le Conseil Supérieur de la Pêche effectue des pêches à l'électricité qui fournissent un suivi qualitatif régulier des populations piscicoles. Ces pêches électriques ont une fréquence annuelle sur 22 stations (réseau hydrobiologique et piscicole, RHP) ou un caractère ponctuel lors de missions ou d'études particulières. Toutefois, aucune donnée de pêche électrique n'a fourni de donnée sur la présence de lamproies de rivière. Les informations se limitent à des larves ammocètes indéterminées dans le contre-canal de drainage à Strasbourg en 2003, dans l'III à La Wantzenau en 2004 et dans le Rhin et le Vieux Rhin, dans et à proximité du secteur 6 (voir annexe, § 6). Les larves capturées dans le secteur 6 n'ont aucune chance d'être des lamproies de rivière en raison du grand nombre d'obstacles infranchissables situés sur le Rhin et ses bras délaissés en aval.

Le suivi des migrations de poissons à la passe à poissons d'Iffezheim (Rhin, S1) effectué par l'association Saumon Rhin et le CSP depuis 2000 n'a mis en évidence aucune lamproie de rivière, à l'exception d'un individu filmé le 5 avril 2004, fixé au flanc d'un hotu, dont la taille a été estimée entre 25 et 35 cm. Bien que l'animal n'ait pas été déterminé avec précision, il est probable qu'il s'agissait d'une lamproie de rivière.

3.2. Dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

Compte tenu des éléments ci-dessus, la présence de la lamproie de rivière dans les secteurs 1 à 7 du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée dans le tableau ci-dessous.

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	Probable	Rhin	1 individu, en 2004	Passe à poissons d'Iffezheim
2 à 7	Absente	-	-	-

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Même si l'individu filmé à Iffezheim en 2004 appartenait bien à cette espèce, la lamproie de rivière ne présente vraisemblablement aucune population en Alsace et doit de ce fait être considérée comme totalement absente.

4.2. Menaces pour sa conservation

Les facteurs limitants ou adverses de cette espèce sont similaires à ceux que rencontrent la lamproie marine. On se rapportera donc à la fiche de cette dernière.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation

Malgré l'absence vraisemblable en Alsace de toute population de lamproie de rivière, on peut rappeler les mesures de gestion conseillées pour favoriser la lamproie marine :

- Rétablir la libre circulation par la réalisation de passes migratoires efficaces sur les barrages du Rhin, et l'améliorer sur l'Ill (concerne les secteurs S2 et S7, mais aussi tout le cours situé hors secteurs LIFE).
- Lutte contre la pollution, en particulier celle des sédiments.

4.4. Etudes utiles

Afin de connaître une éventuelle réapparition de la lamproie de rivière dans le Rhin en Alsace, on peut recommander :

- La poursuite des comptages vidéo effectués à la passe d'Iffezheim (S1) et suivi vidéo permanent de même type à la passe à poissons de Gamsheim (amont du S2), tel que prévu à partir du printemps 2006,
- Mise en œuvre d'un contrôle vidéo à la future passe à poissons du barrage des abattoirs sur l'Ill à Strasbourg.

5. Bibliographie

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 199-200.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace, 71 p.

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

KEITH, P., ALLARDI, J., MOUTOU, B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France*. Coll. Patrimoines naturels, Vol. 10, S.F.F. - MN.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

SCHAEFFER, F., 2004. Observation supposée d'une lamproie fluviatile sur le Rhin à Iffezheim. Note de l'Association Saumon Rhin, 1 page.

6. Annexe

Larves de lamproies indéterminées dans ou à proximité des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	Secteur
1	2002	991 665	2 306 505	Vieux Rhin	Rosenau	s6
1	2004	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2004	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	près s5, s6
7	2003	1 002 710	2 404 829	Contre canal de drainage	Strasbourg	s2
1	2004	1 005 470	2 420 470	Ill	La Wantzenau	s2